

222C0826  
FR0013183589-FS0257

12 avril 2022

**Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

**IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.**

**AURES TECHNOLOGIES**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 11 avril 2022, la société par actions simplifiée Moneta Asset Management (36 rue Marbeuf, 75008 Paris), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 8 avril 2022, le seuil de 5% des droits de vote de la société AURES TECHNOLOGIES et détenir, pour le compte desdits fonds, 280 000 actions AURES TECHNOLOGIES représentant autant de droits de vote, soit 7,00% du capital et 5,18% des droits de vote de cette société<sup>1</sup>.

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions AURES TECHNOLOGIES sur le marché.

<sup>1</sup> Sur la base d'un capital composé de 4 000 000 actions représentant 5 402 455 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.